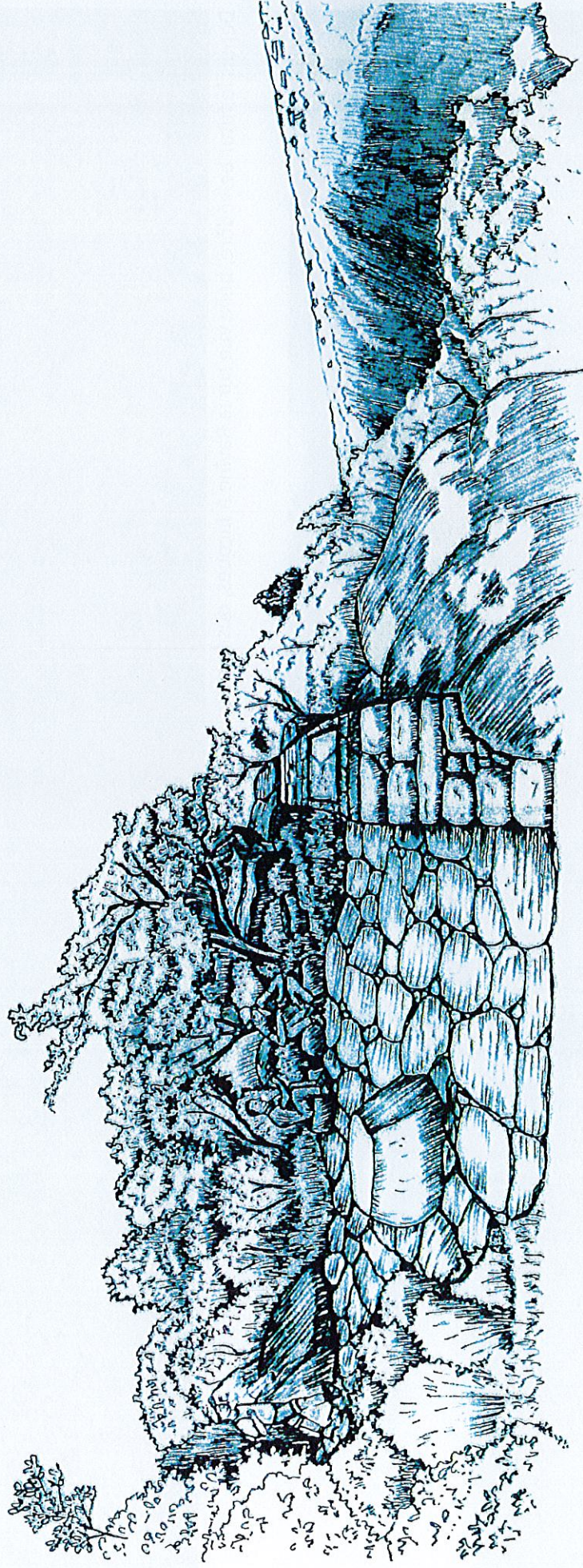


Belvédère de la Ravine à Jacques



La terrasse en dallage grossier rattrapera le sol irrégulier et s'appuiera sur les dalles existantes. Le muret de protection en pierres viendra sécuriser la terrasse, au bord du précipice. La signalétique d'interprétation sur le panorama et la légende de Jacques, constituée d'une plaque en lave émaillée (45*90 cm), sera fixée sur le couronnement du muret.

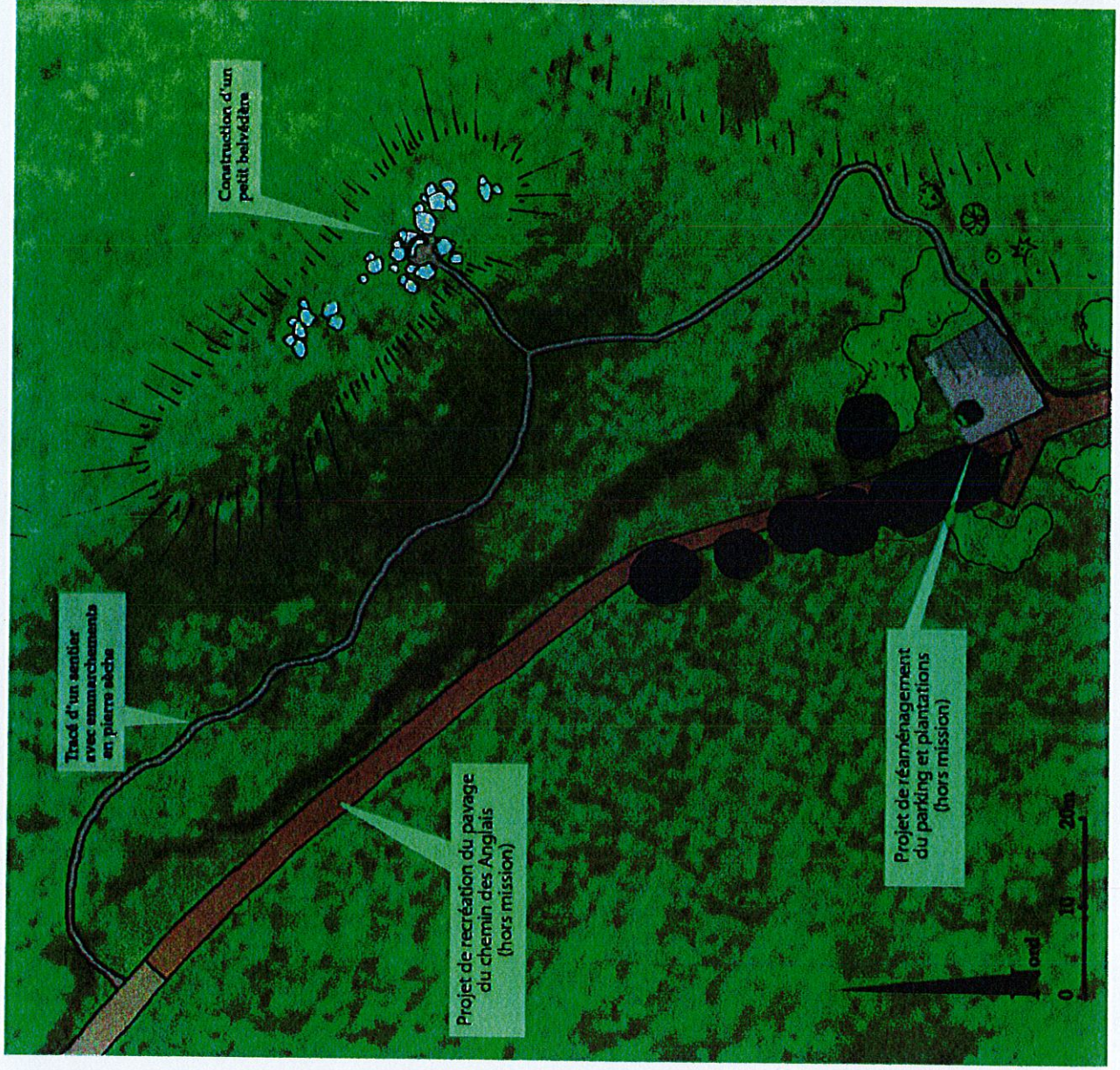


Depuis le futur belvédère, belle vue sur la Ravine à Jacques, des hameaux de la Montagne jusqu'à la mer.



Ambiance actuelle de l'espace qui recevra le belvédère. Point de vue utilisé pour la perspective du projet, page précédente.

Belvédère de la Ravine à Jacques - Parti d'aménagement

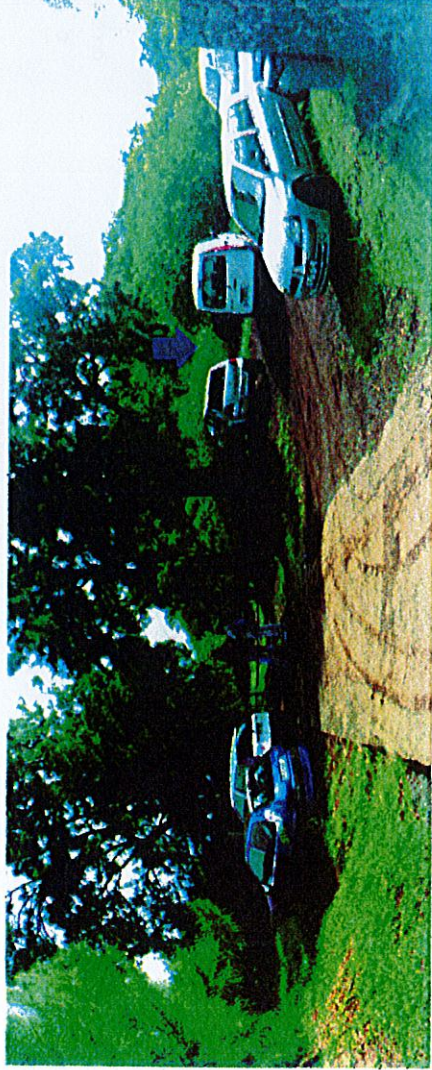


Source : A. Freytet / CDL

Plan masse du projet

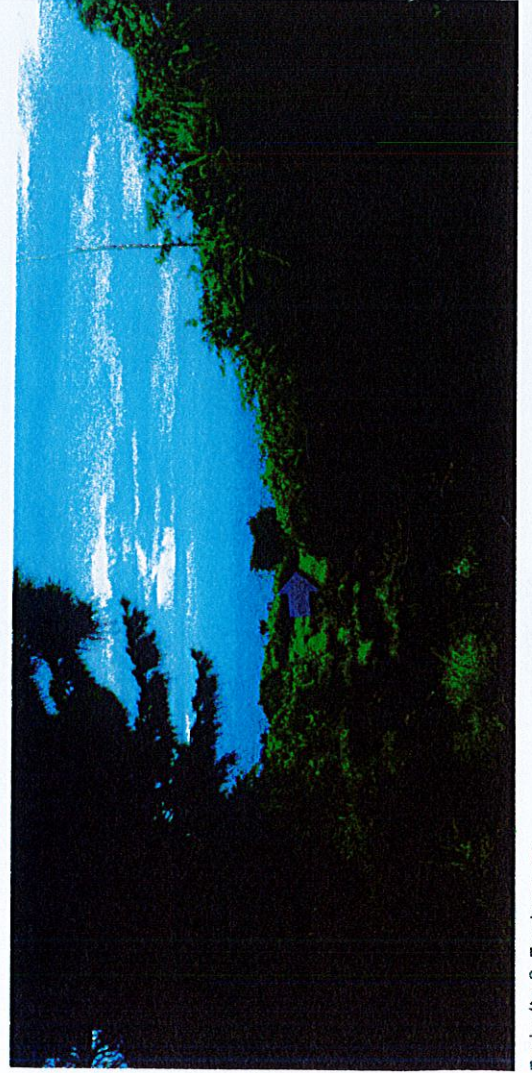


Les accès : par le parking et le chemin des Anglais



Accès haut dans le sens St Bernard - Grande Chaloupe, situé à la limite du parking en cours de réaménagement. Le chemin des Anglais qui jouxte le parking est très abîmé, il n'y a plus de dalle à cet endroit. La recréation du dallage du chemin est en projet.

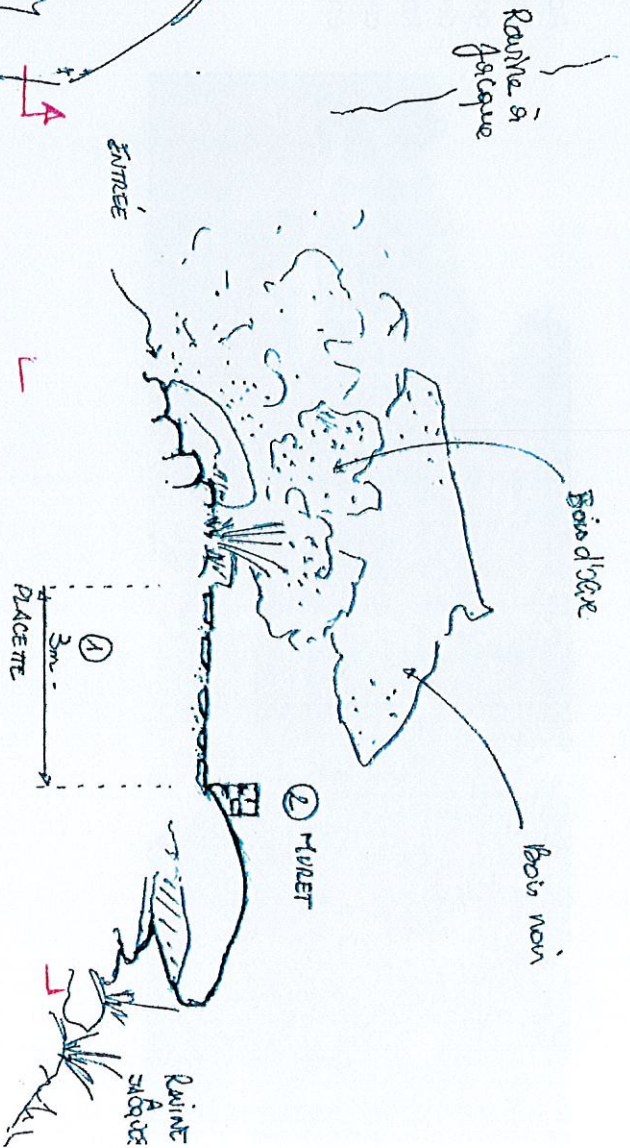
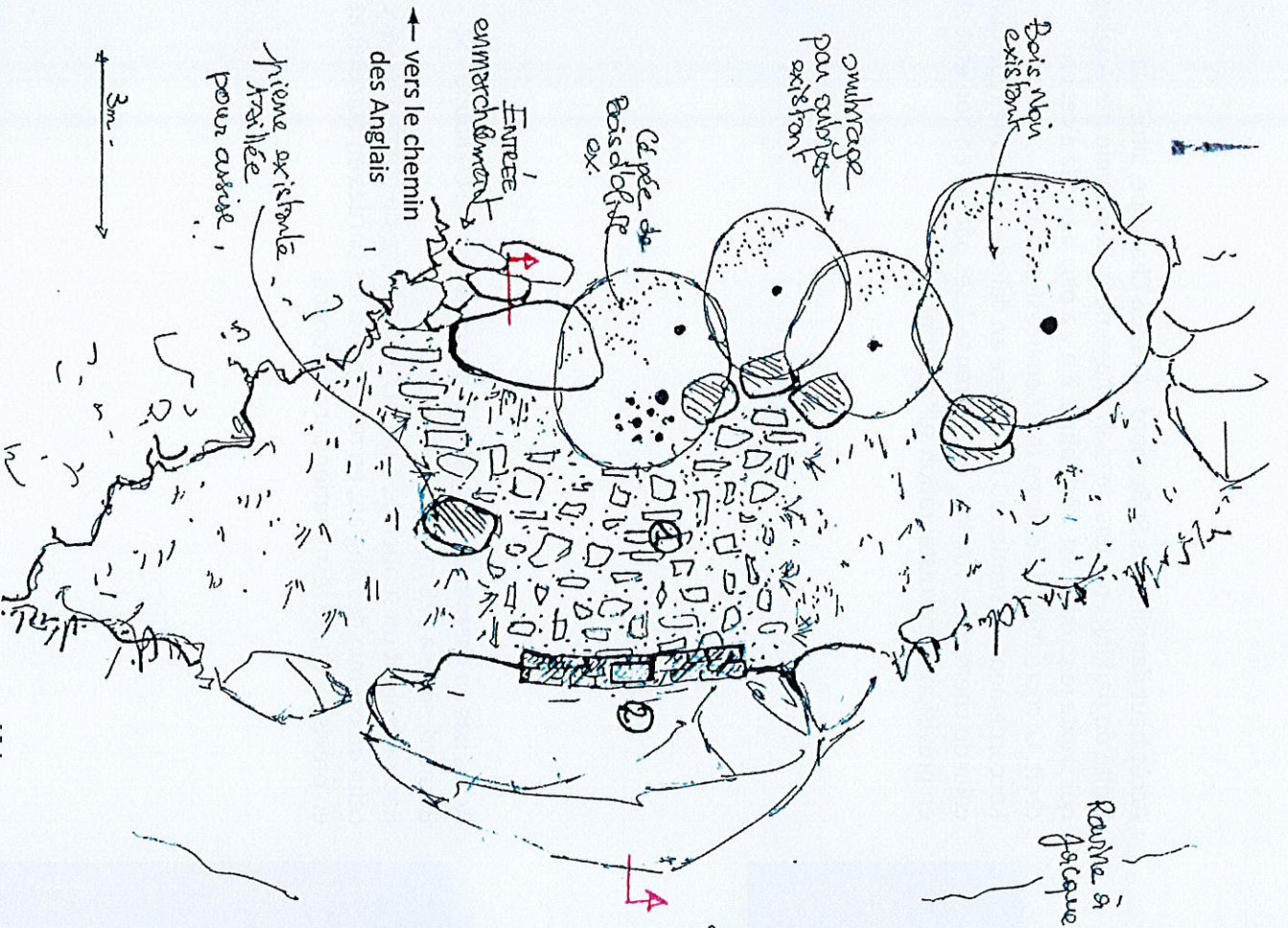
Raccordement du sentier du belvédère en dallage du même type que celui du chemin des Anglais, en référence à ses parties en bon état et en prévision d'une restauration sur ce tronçon.



Accès bas au chemin des Anglais dans le sens Grande Chaloupe - St Bernard, situé à 125 m de l'accès haut.

Raccordement du sentier du belvédère en dallage du même type que celui du chemin des Anglais, en référence à ses parties en bon état et en prévision d'une restauration sur ce tronçon.

Belvédère en plan et en coupes



- ① Placette 15m²
- ② MUR 4m
- ③ Roche existante comblée par l'assise pour la faille.

Les roches existantes



Une très belle pierre en basalte marque l'entrée du belvédère. Le chemin d'accès contournera la pierre qui sera dégagée des chocas et autres espèces envahissantes. Il faudra veiller à la stabilité de la pierre, et la recaler si besoin à l'aide de barres à mine.



Le bloc rocheux existant dessine naturellement la limite du belvédère côté précipice. Il servira d'appui pour le muret de protection maçonné, d'aspect pierre sèche. Le muret sera ancré avec des fers à béton dans les dalles de pierre naturelles. Hauteur au-dessus du niveau de la terrasse : 85 cm.

Agencement du belvédère

Respect du niveau de terrasse naturel afin de conserver au maximum les dalles de pierres apparentes. Les dalles de basalte naturelles se retrouvant au-dessus du niveau de la terrasse seront taillées : mises à niveau ou taillées en banc.

Prévoir un agencement optimal des pierres existantes. Mise en place d'un dallage semi-grossier pour combler les trous restants et calage de petites pierres dans les joints vifs. Les pierres issues du site seront utilisées en priorité.



Vue de la roche sur laquelle viendra s'appuyer le muret



Muret de référence du chemin des Anglais



plaque en lave émaillée 90 X 45 cm

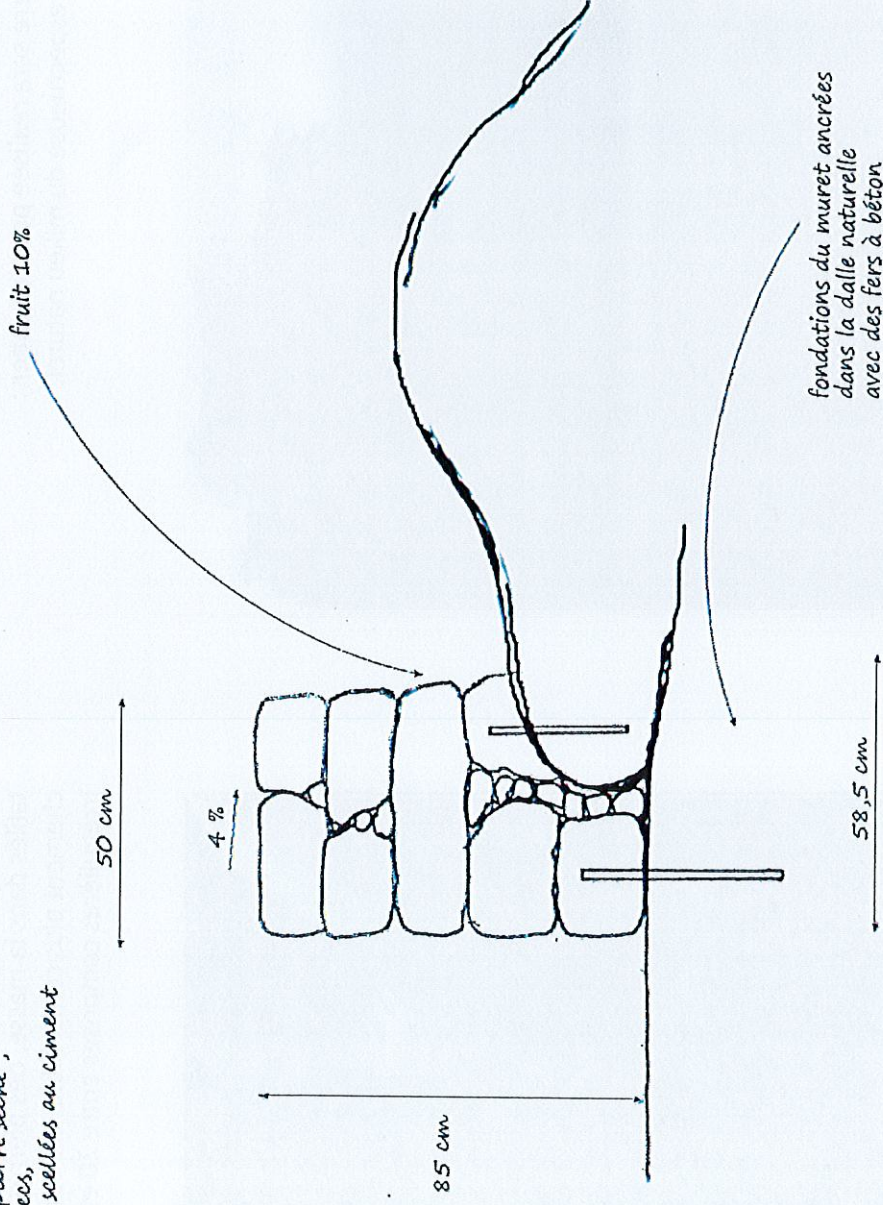
murets du belvédère sécurisant la placette dallée

rochers existants à niveau avec la placette créée

rochers existants mis en exergue du fait du contrebas de la placette créée

Muret de pierre

muret garde-corps :
aspect pierre sèche,
joints secs,
pierres scellées au ciment



Les dallages

Sentier et belvédère seront dallés à la manière du chemin des Anglais dans sa plus belle expression.
Une seule ligne de pierre sera réalisée pour le sentier : ouverture discrète et respectueuse du milieu naturel.



Le chemin des Anglais sur le plateau Tamarins, dans le sens «St Bernard - village de Grande Chaloupe»

Embelia & Foulisapate

Les emmarchements

Les 15 derniers mètres de sentier avant l'arrivée au bevédère présente un dénivelé d'environ 7 m et de gros blocs de basalte. Ces blocs seront taillés dans la masse, des pierres seront ajoutées, pour créer un emmarchement plus confortable. Les contre-marches pourront être de hauteurs irrégulières comprises entre 20 et 40 cm.



Les blocs rocheux dans la montée au belvédère

Mai 2017

Les bancs naturels

Les blocs rocheux repérés sur place pouvant servir d'assise seront taillés dans la masse et laissés en place. Des pierres pourront être ajoutées afin de réhausser la hauteur d'assise pour plus de confort.

5 blocs de basalte ont été retenus, selon les images ci-dessous.

Le repérage précis des blocs à tailler se fera en phase chantier.

La face du dessus devra être aplanie autant que possible.

Les faces latérales resteront naturelles.

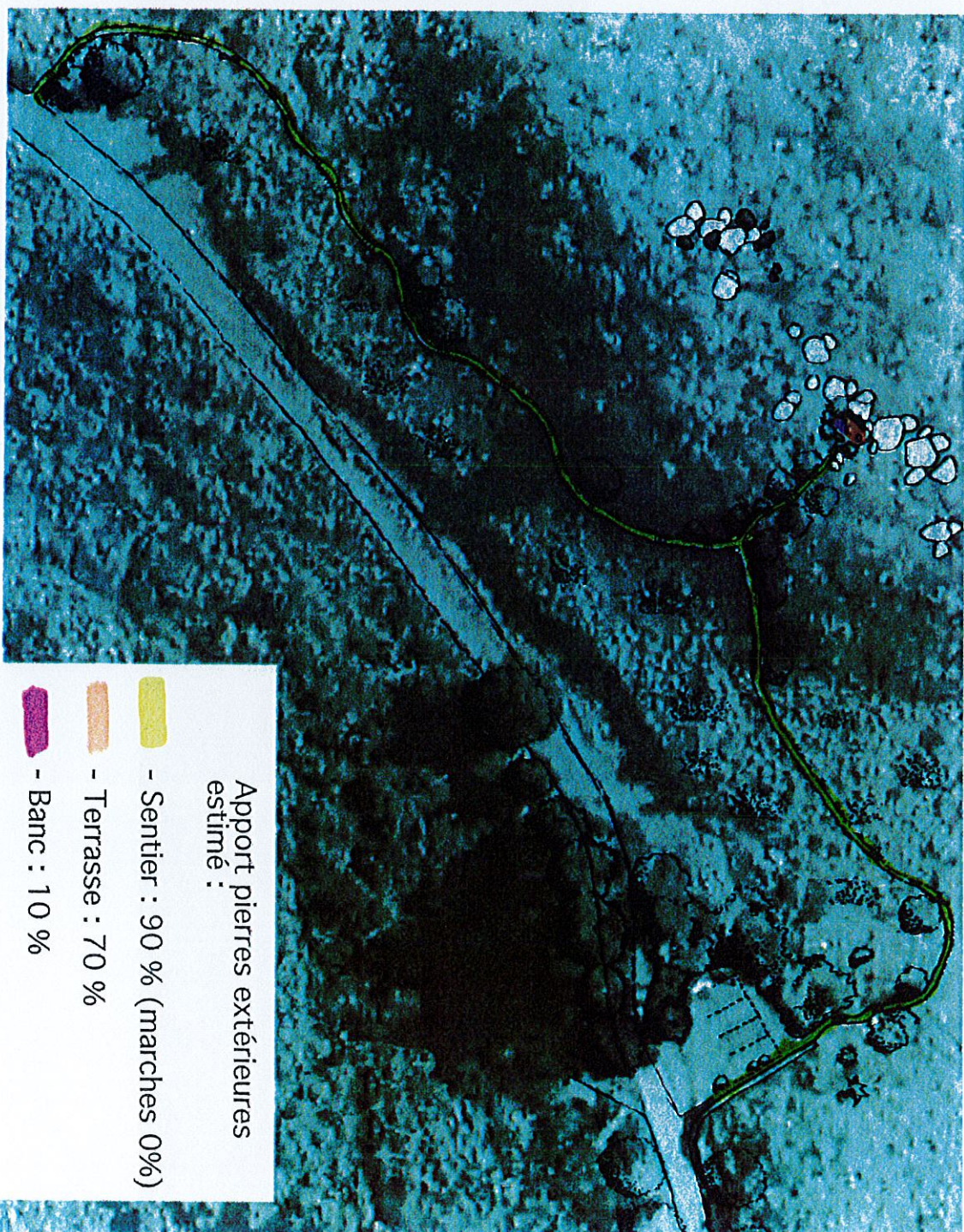


Exemple de bloc de basalte naturellement plat et à la bonne hauteur pour s'asseoir



Prélèvement de pierres

Peu de pierres ont été repérées aux bords du sentier.
Il est probable d'en découvrir un certain nombre en fouillant le sol pour les dallages.
Des blocs rocheux sont présents à proximité du belvédère.



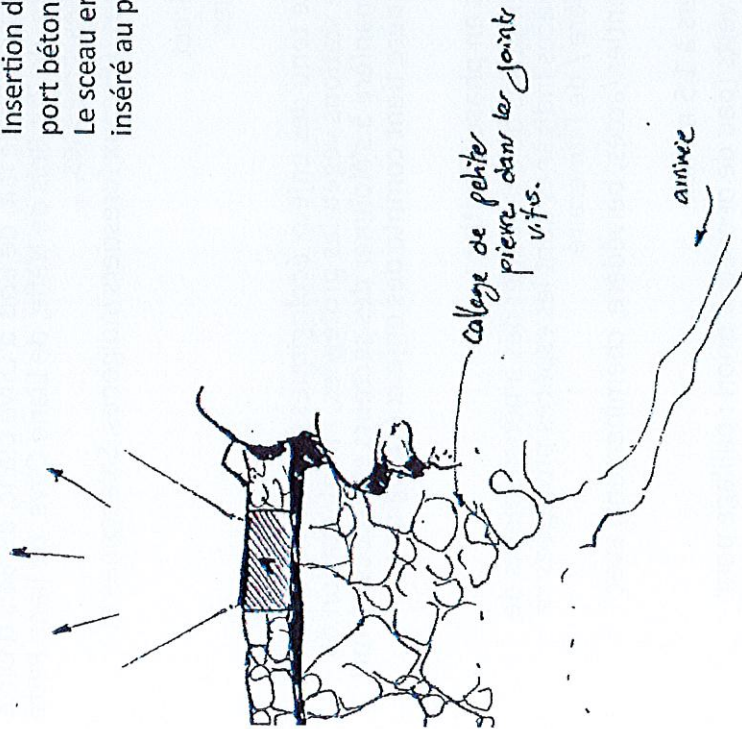
Plaque d'interprétation

La signalétique d'interprétation sur le panorama et la légende de la Ravine à Jacques sera constituée d'une plaque en lave émaillée de dimensions : 45 x 90 cm.

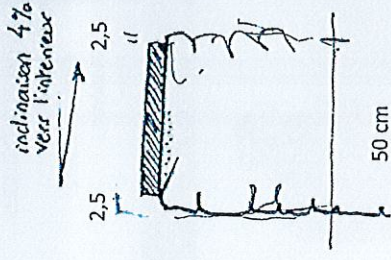
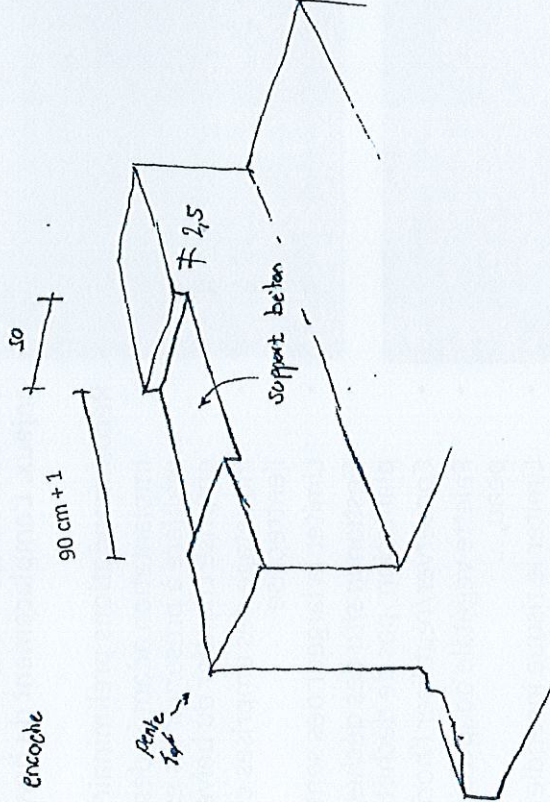
Insertion de la plaque en lave émaillée : plaque posée sur un support béton lisse, dans une encoche du couronnement du muret. Le sceau en bronze (ci-contre) du Conservatoire du littoral sera inséré au pied du muret.



Sceau diam. 22cm

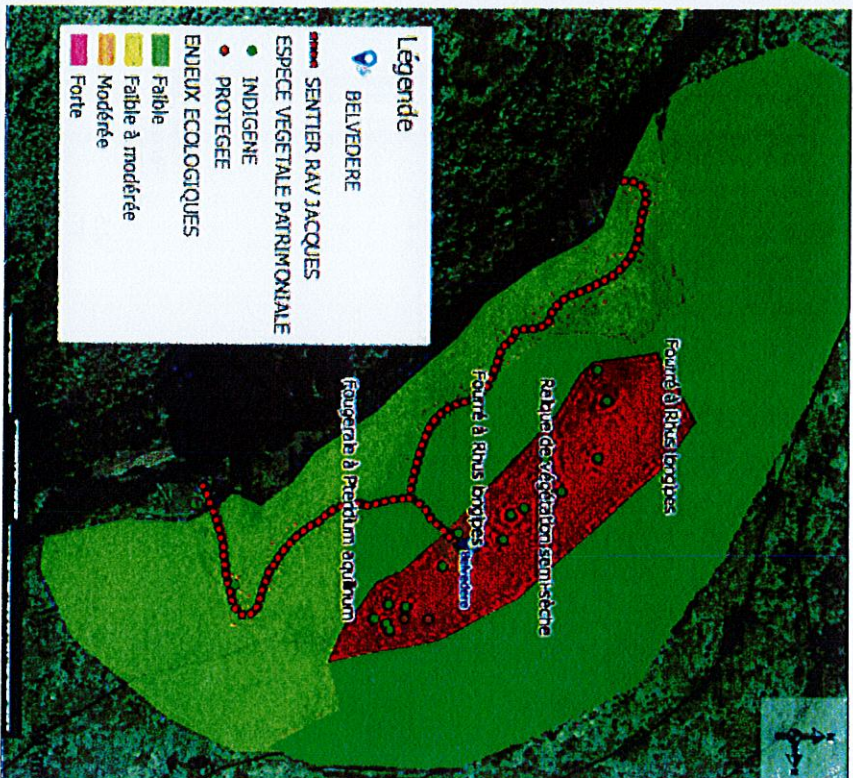


repérage en plan

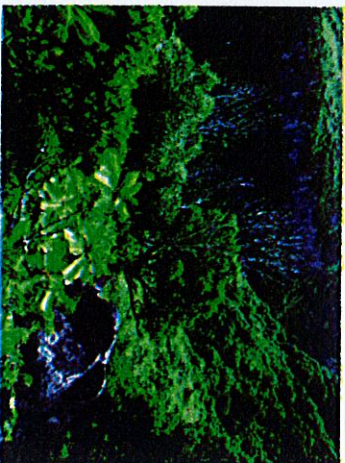


croquis A. Freytet

Enjeux écologiques et recommandations



Embelia & Foulsapate



- Enjeux écologiques **FORT** et enjeux environnementaux :
- Relique de forêt semi-sèche sur crête et en rempart avec de nombreux individus patrimoniaux dont des espèces protégées
- Présence de Tanguin Pays, d'un Bois de lait, de Bois d'Olive blanc, de Bois d'Olive grosse peau, de Bois de sinte, de Ptit Bois de Nêfle, de Liane Olive, de liane Patte poule, de fougères et poacées indigènes, ...
- Cortège faunistique indigènes (Oiseaux forestiers indigènes, Salanganes et Hirondelles, Papangue)
- Accès routier à proximité direct
- Sensibilité forte aux incendies

→ En phase conception : Compte tenu des enjeux écologiques présents sur la crête et notamment de la présence de stations végétales protégées, l'implantation du belvédère s'est faite sur site de manière à s'éloigner des secteurs et espèces à fort enjeux. L'emplacement du belvédère tient compte des enjeux écologiques.

Recommandations préliminaires en phase chantier :

- Implantation adaptée des emprises de chantier et des aménagements de manière à préserver les espèces indigènes dont les espèces protégées → emprise chantier du belvédère / de l'itinéraire.
- Piquetage des emprises chantier (accès, belvédère, cheminement) avec l'entreprise
- Limiter la largeur des sentiers à 1,5 m max
- Gestion *in situ* des déchets verts (peu de déchets à priori : paillage pour plantation, pas de déchets en rempart)
- Conserver/réutiliser l'horizon de surface pour plantation
- Palette végétale adaptée : Bois d'Olive, Ptit Bois de Nêfle, Bois d'Olive grosse peau, ...
- Limiter le risque incendie et prévoir les moyens de lutte nécessaire
- Maîtrise et gestion des pollutions